

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle exclusif par la société « ISP Morocco Holdings SAS » de la société « American Academy Casablanca International School Privé SARL »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « ISP Morocco Holdings SAS »;
- **La cible:** « American Academy Casablanca International School Privé SARL »

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Le secteur de l'enseignement scolaire privé

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 13 octobre 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par « ISP Morocco Holdings SAS » du contrôle exclusif de « American Academy Casablanca International School Privé SARL ».

« ISP Morocco Holdings SAS » est une société par actions simplifiée à associé unique, de droit marocain, dont le siège social est situé au 49 Rue Jean Jaurès, 6^{ème} étage, appartement 12, Gauthier, Casablanca, et elle est immatriculée sous le numéro 608841 au Registre du Commerce de Casablanca. La société a pour objet l'acquisition, la souscription ou la détention de participations directes ou indirectes dans tous types d'établissements d'enseignement.

« American Academy Casablanca International School Privé SARL » est une société à responsabilité limitée, de droit marocain. Son siège social est sis 21 rue des papillons, Quartier Oasis, Casablanca, et elle est immatriculée sous le numéro 113077 au Registre du Commerce de Casablanca. La société exploite deux établissements à Casablanca sous l'enseigne American Academy, l'un situé dans le quartier de l'Oasis et l'autre à Bouskoura.

Fait à Rabat, le 02 octobre 2025.